

Les "timbrés"... du Comptoir !

Autor(en): **Rms.**

Objekttyp: **Article**

Zeitschrift: **Le nouveau conteur vaudois et romand**

Band (Jahr): **79 (1952)**

Heft 2

PDF erstellt am: **28.05.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-228017>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

relevé les traces de mes pas jusque sous la fenêtre de ma belle. Une idée lumineuse et cruelle lui vint alors : il me fit briser avec un marteau une douzaine de bouteilles et m'ordonna d'aller répandre les tessons sur le toit de la grange, sous les fenêtres de Mlle Bertha. Il surveilla du reste mon travail, et lorsque j'eus terminé il déclara :

— A présent, s'il y en a un qui boite ces prochains jours, on connaîtra le coupable !

Il avait compté sans la jeune berlinoise ; c'est elle qui m'indiqua le moyen de tourner la difficulté ; elle me rejoignit dans le verger où je fauchais de l'herbe et me dit :

— Monsieur Paul ! malgré les débris de verre, vous pouvez quand même m'apporter des cerises !

— Et comment, je vous en prie, Mademoiselle ?

— Vous n'avez, dit-elle, qu'à confectionner un petit balai que vous utiliserez pour écarter les tessons de verre le long du mur de la maison, cela juste pour livrer passage à vos pieds ; en vous retirant, vous marcherez à reculons et remettrez le verre en place.

L'idée était lumineuse, pratique, idéale. Ah ! cette demoiselle Bertha ! elle aurait fait une fameuse directrice pour une école de cambrioleurs.

Tous les soirs suivants, j'eus le plaisir de lui apporter quelques plumets de cerises et mon père, qui inspectait souvent le toit, ne se douta de rien.

(A suivre.)

Les « timbrés » ... du Comptoir !

... Tous les billets, sioû plaît !

Et voilà Jean-Louis le dépiauté qui fouille et te refouille ses profondes avec des soupirs à fendre l'âme...

Enfin, voilà son billet. Il le tend au contrôleur.

— *Mais il n'est pas timbré du Comptoir au retour ?*

— *Comment, pas timbré ? même que c'est la première chose que j'ai faite en entrant à Beaulieu...*

— *Enfin, voyez vous-même !*

Jean-Louis lorgne du côté de son billet et reste ébahi :

— *Alors ça, c'est plus fort que de jouer au bouchon... Alors ça !...*

Puis, tout à coup, il te refouille sa poche de derrière et en sort un autre billet... Mais non ! ou quoi ? Et le voilà qui part d'un gros éclat de rire :

— *Regardez, Monsieur le contrôleur, faut-il être nianiou... J'ai « timbré »... mon poids, 68 kg. 500 ! parce qu'il faut vous dire que je me suis pesé à une bascule sur Saint-François, avant de monter au Comptoir...*

Et toute le wagon de rire... et le contrôleur, devant ce « timbre » apposé sur un billet cartonné identique à ceux de chemin de fer, passa... outre !

Rms.